

le Vincentien

Magazine municipal #51 juin 2023



UNE ÉCOLE
TOUTE NEUVE

P7

LA PLACE DES
JEUNES

Page 4

ÉCOLE
DE MUSIQUE

Page 6

ESCALE
À LA GLACIÈRE

Page 8

SOMMAIRE

- Édito P.3
- Place aux jeunes P.4
- École de musique P.6
- Travaux P.7
- Escale à la Glacière P.8
- Vie associative P.10
- Expression politique/Agenda P.11
- Bonnes fêtes P.12



DES CITOYENS COURAGEUX

La journée citoyenne s'est déroulée le 22 avril dernier sous un temps pluvieux et frais. Cela n'a pas empêché 30 personnes, très courageuses, de venir participer à l'embellissement de la commune en la débarrassant des dépôts sauvages de déchets. Nous les remercions profondément et espérons que l'année prochaine nous serons plus nombreux à participer à ce magnifique acte citoyen.



OMELETTE POUR TOUS

Le dimanche de Pâques, les élus du Conseil municipal des Jeunes ont offert l'omelette à tous les Vincentiens qui se sont déplacés au foyer. Derrière les fourneaux ou au service, ils ont animé la matinée de leurs sourires et leur jeunesse.

Ce projet leur tenait à cœur et a fait l'objet de plusieurs réunions de travail depuis un an. L'occasion de passer un bon moment intergénérationnel.



FÊTE DES MÈRES À LA GLACIÈRE

Manifestation maintenant incontournable qui rassemble depuis plusieurs années un large public, le "Printemps de la Glacière" a encore une fois remporté un franc succès ce dimanche 4 juin.

De nombreux visiteurs, des exposants très satisfaits, envieus de revenir et un soleil radieux ! À l'année prochaine !



MAËL AU TEMPLE DU TENNIS

Pour la deuxième année consécutive, Maël, 13 ans, licencié au club de tennis de Saint-Vincent-de-Paul était ramasseur de balles à Roland Garros! Une expérience inoubliable pour lui et l'occasion de représenter le club communal dans le temple du tennis français. Le tout sous le regard bienveillant de la mascotte du club qui a fait le voyage avec lui et qui pour la photo trône fièrement sur sa visière.



JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, # 51

Tirage : 1 700 exemplaires. Directeur de la publication : Henri Bédât. **Dépôt légal** : à parution. **Réalisation** : Caractères 05 58 91 40 40, Saint-Paul-lès-Dax. **Crédit photo** (sauf mention particulière) : mairie de Saint-Vincent-de-Paul, Nicolas Darracq, Paul Ribat.

La Commune de Saint-Vincent-de-Paul a fait le choix d'une communication écoresponsable.

Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur du papier PEFC par une imprimerie "Imprim'vert".



CULTIVONS LE VIVRE ENSEMBLE



Comme chaque année à pareille époque, l'optimisme repart de plus belle avec les vacances, les belles journées, les nombreuses fêtes. Nous mettons les tracés de ce premier semestre de côté en espérant que la deuxième partie de l'année soit plus clémente.

Nous nous étions engagés à vous rencontrer : c'est chose faite à l'occasion de quatre moments d'échanges sur des lieux « décentralisés ».

Ainsi, au-delà de la présentation de nos actions, nous avons pu vous écouter et entendre vos préoccupations : ces moments sont importants pour tous et pour faire vivre la démocratie.

Le budget communal voté en avril promettait de nombreuses réalisations.

Faisons un point sur les lourds travaux :

- L'aménagement sécuritaire de la route du Pouy a démarré pour un chantier qui devrait durer jusqu'à la fin de l'année. L'opposition d'un particulier risque de rallonger les délais et les coûts pénalisant ainsi l'ensemble des habitants,
- La salle d'éviscération prend forme et le vieux bâtiment de la maison de la chasse est en cours de consolidation,
- Le carrefour de la route de l'Adour est en service,
- La réhabilitation de l'école de Buglose prend fin,
- La halle de la Glacière, en cours de construction, devrait être livrée pour le 14 juillet,
- Les toilettes publiques neuves de la glacière sont en place,
- Le renforcement des berges et l'arrachage de l'herbe de l'étang ont été réalisés.

Le site de la Glacière est l'objet depuis deux mandats des attentions du Conseil municipal : c'est à la fois un site naturel à préserver mais aussi un site privilégié pour les jeux ou animations diverses. Ce double usage nécessite des aménagements permanents pour que le public puisse profiter du cadre et des installations en toute sécurité. Malheureusement de nombreuses incivilités ou dégradations nous ont amené à sécuriser les entrées sur site avec un portail automatique et une caméra de vidéoprotection.

Pour ce mois de Juillet, les élus et bénévoles de la régie événementielle ont bâti un programme festif de qualité. L'esprit de cette régie reste de pouvoir offrir aux administrés des spectacles entièrement gratuits et donner l'occasion aux associations de participer aux moments de restauration.

Profitez des spectacles et diverses manifestations de l'été : ce sont des moments de partage et de liesse pour les nouveaux habitants comme pour les anciens, pour les jeunes comme les moins jeunes, des occasions de cultiver le vivre ensemble.

Henri Bédard
Maire

Vice-président du Conseil départemental

LA PLACE DES JEUNES

En soutenant le Centre de loisirs, l'Espace jeunes et l'accueil périscolaire, la municipalité montre sa volonté de tout mettre en œuvre pour défendre l'égalité des chances et accompagner les enfants et les jeunes dans leur développement.

CENTRE DE LOISIRS

Le Centre de loisirs a pour vocation de proposer un mode de garde aux parents, mais aussi un accès aux loisirs éducatifs aux enfants. Son action durant les vacances scolaires permet aux jeunes vinciens de vivre des moments de plaisir et de découverte dans un cadre sécurisé et sécurisant.

L'équipe d'encadrement est composée d'animateurs permanents qualifiés toute l'année, enrichie par des saisonniers pendant les vacances. Au travers d'ateliers, d'activités à thèmes, de sorties et de séjours avec nuitées, ils permettent aux enfants de grandir par le jeu.

Victime de son succès, le Centre de loisirs connaît aujourd'hui une fréquentation en hausse constante : près de 120 enfants le mercredi, 150 sur les périodes de petites vacances.



La volonté de l'équipe municipale et des équipes pédagogiques est claire : continuer à offrir un accueil de qualité et à accompagner les enfants dans leur développement pour devenir des citoyens accomplis dans la société du futur.

<https://www.facebook.com/centredeloisirssaintvincentdepaul>



<https://www.facebook.com/Espacejeunes.Saintvincentdepaul>

ESPACE JEUNES

L'espace jeunes a ouvert ses portes en avril 2015. Il est issu d'une volonté des élus municipaux de proposer une offre de loisirs adaptée aux adolescents. L'Espace jeunes est un lieu d'accueil qui leur permet de se retrouver, d'échanger dans un environnement ludique et convivial qui leur est propre.

Depuis sa création il a bien grandi et compte chaque année 70 adhérents environ à partir de la sixième. Au fil des années les jeunes se sont de plus en plus investis sur des projets, des partenariats, des séjours. Ils organisent leurs sorties et leurs camps en fonction de leurs centres d'intérêt, et les animateurs veillent à leur proposer des activités nouvelles, des découvertes de lieux et territoires, une ouverture culturelle variée.

Tout Vincentien à partir de son entrée au collège peut s'inscrire et fréquenter l'Espace Jeunes lorsqu'il le souhaite. Celui-ci est ouvert les après-midis des mercredis et des vacances scolaires, et une partie des vacances d'été.





ACCUEIL PERISCOLAIRE



L'accueil périscolaire a vécu cette année un renouveau avec le retour de la semaine d'école à quatre jours. L'accueil des maternelles a été repensé avec une salle entièrement aménagée et dédiée, des jeux et mobiliers adaptés, et la cour de récréation de Buglose a été réaménagée.

Côté élémentaire l'équipe d'animation est davantage présente durant la pause méridienne et propose une activité chaque jour après la classe pour garantir l'accès aux loisirs pour tous.

Le mercredi aussi a dû s'adapter à ce changement avec une ouverture à la journée et un nombre croissant d'enfants accueillis. L'équipe d'animation, renforcée par une ATSEM, accueille les enfants par groupes : les maternelles deviennent les pitchouns, les CP/CE1 se transforment en loustics et les plus grands se changent en loups garous le temps d'une journée ! Tout est fait pour proposer des activités, des balades, des sorties, des rencontres qui réjouissent et épanouissent les enfants.



SYLVIE BÉZIAT RICARD

Adjointe au maire

« L'accueil de loisirs municipal résulte d'un engagement politique fort. Le Projet Éducatif de Territoire* définit le vivre ensemble, l'égalité des chances et la citoyenneté comme les bases fondatrices de toutes les actions mises en œuvre en direction des enfants et des jeunes de la commune. »

*Consultable sur le site de la commune.



L'équipe des ATSEM (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles).

LA BOURSE AU Bafa (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur)

Le Conseil municipal renforce son engagement et propose désormais d'accompagner un jeune vincentien, âgé de 17 à 25 ans, dans le financement de sa formation au Bafa.

Une bourse de 478 € sera octroyée à un candidat sélectionné après délibération d'une commission municipale. Celui-ci s'engage à terminer sa formation et à encadrer au minimum deux séjours de petites vacances (hors stage pratique) au sein de l'accueil de loisirs municipal.

Le règlement du dispositif ainsi que le dossier de candidature sont téléchargeables sur le site de la commune.

Les candidatures sont à déposer en mairie **avant le 31 août 2023** pour l'exécution du premier stage de formation générale à l'automne 2023.

NOUVEAU

LES BONNES NOTES DES PROFS DE MUSIQUE

L'école de musique municipale a été créée en 1991. Des générations de mélomanes y ont été formées par des professeurs expérimentés et passionnés. Coup de projecteur.



ANNE MARIE MEURISSE

Professeure de Clarinette

Anne Marie débute ses études musicales à l'école de Tartas puis poursuivra dans les conservatoires de Pau, des Landes et de Bordeaux. Diplômée du conservatoire des Landes et de Bordeaux, elle obtiendra par la suite le concours d'assistant d'enseignement artistique 1^{re} classe en 2014. Elle a enseigné à Tartas, Fargues-Montgaillard, Mugron, au conservatoire des Landes où elle a été aussi responsable d'antenne. Elle a dirigé l'orchestre d'harmonie de Tartas. Elle est également certifiée en musicothérapie.



PIERRE-JEAN CALIOT

Professeur de batterie et de percussions

Après son passage au conservatoire de Bordeaux au début des années 2000, Pierre - Jean a occupé de nombreux postes d'enseignant à Castets, Lesperon, Rivière, Herm, Lалуque, Pouillon, mais aussi des fonctions de directeur d'école de musique et de chef d'harmonie à Lesperon et Léon. Il dirige également depuis 2020 la banda Lous Tiarrots de Castets et est président de la Batterie Fanfare de Castets et joue dans le groupe Band'apart. Depuis 2022, il dirige l'harmonie d'Amou.



BRUNO MARQ

Professeur de flûte

Premier prix de la ville de Paris en 1986 et titulaire du diplôme de Professeur d'Enseignement artistique, Bruno commence son parcours professionnel par jouer dans diverses formations orchestrales comme l'Opéra de Lyon puis il occupe le poste de flûte solo à l'Orchestre d'Euskadi à San Sebastian en 1994. Depuis 1996 il joue à l'Orchestre Symphonique du Pays basque et à l'Orchestre Symphonique de Dax. Avec Philippe Lacrouzade, il fonde, en 2003, le Trio Aquilon qui associe la flûte, le Saxophone et l'Orgue. Depuis 1994, il enseigne au Conservatoire de Dax.



PHILIPPE LACROUZADE

Professeur de saxophone

Philippe commence la musique à Saint-Vincent-de-Paul, puis intègre l'école de musique de Dax et le conservatoire de Bordeaux où il obtient plusieurs médailles d'or ainsi que le diplôme d'état de professeur de musique. Il enseigne à l'École départementale des Landes puis au Conservatoire de Dax depuis une vingtaine d'années. Il joue dans de nombreuses formations musicales comme le quatuor de saxophones d'Aquitaine, le trio Aquilon, le Thomas Hervé Trio, les Celt'hickers.



YVES LAULOM

Directeur de l'école de musique et professeur de cuivres

Yves débute ses études musicales à Saint-Vincent-de-Paul, poursuit à l'école de Dax puis à l'École Nationale des Landes (futur conservatoire des Landes). Enfin, il finalise sa formation au conservatoire de Bordeaux, où il obtient en parallèle une licence de musicologie à la faculté de Bordeaux 3. Professeur de cuivres et de formation musicale à Saint-Vincent-de-Paul depuis 1993, il prend la direction de l'École de musique et de l'harmonie en 1998. Ses priorités : le plaisir de venir en cours, la rigueur dans la bonne humeur avec le maximum de régularité dans le travail.

DES CHANTIERS EN BONNE VOIE

La commune a voté un budget 2023 intégrant de nombreuses réalisations pour un montant global de plus de 1 400 000 €. État des lieux.

ROUTE DU POUY

L'aménagement de la route du Pouy a démarré pour un chantier qui devrait durer jusqu'à la fin de l'année : piste cyclable sur 1km, places de stationnements, éléments ralentisseurs, carrefour du stade aménagé, trottoirs.

L'opposition d'un particulier risque de rallonger les délais et inévitablement les coûts pénalisant ainsi l'ensemble des habitants.



SITE DE LA GLACIÈRE

Le site de La Glacière offre un terrain de jeux aux plus jeunes et permet des animations tous publics. Pour cela nous devons sans cesse l'aménager afin de préserver la sécurité de tous et permettre à chacun de profiter de la beauté du cadre.

Hélas, les incivilités et les dégradations de ce site se multiplient, nous obligeant à sécuriser ses entrées avec un portail automatique et une caméra de vidéoprotection.



Ouvert du 1^{er} avril au 30 octobre, de 7h à 22h et du 1^{er} novembre au 31 mars, de 8h à 19h. En dehors de ces horaires, fermeture automatique.

ÉCOLE DE BUGLOSE

Engagés depuis deux ans, les travaux arrivent au bout. Un nouveau restaurant scolaire avec self, une nouvelle cour d'école, un nouvel espace d'accueil pour les enfants avant et après les cours.

Les agents municipaux ont amené tout leur savoir-faire avec la réalisation d'une pergola arborée pour amener de l'ombre, des espaces engazonnés, l'assemblage et la mise en place des jeux.

Depuis le 1^{er} juin l'espace aire de jeux est ouvert au public en dehors des temps scolaires.



FAIRE ESCALE AU BORD DE L'ÉTANG

Parce que la culture et le lien social sont des valeurs qui sont et restent essentielles à Saint-Vincent-de-Paul, la régie événementielle est heureuse de vous présenter la nouvelle édition de son animation culturelle, festive et maintenant traditionnelle du mois de juillet « Escale à la Glacière ».

Grâce à la volonté de l'équipe du maire, Henri Bédard, la régie événementielle s'est vue dotée du budget nécessaire et utile, et a eu carte blanche pour élaborer un programme qu'elle estime complet, varié et raisonnable.

Pour cette troisième année, la régie s'est appuyée sur les moments clés devenus habituels, tout en essayant de continuer à étoffer son programme avec quelques nouveautés.

Ainsi cette année, le programme s'articulera autour de quatre grands axes :

- En introduction, nous retrouverons le premier week-end le cinéma en plein air et le marché nocturne.

- Viendra ensuite le temps de la célébration nationale avec les animations conviviales et festives du 14 juillet. Cette année la soirée sera sous le signe du Cabaret !

- Nous pourrions ensuite profiter d'un week-end dédié à la musique avec une soirée de concerts et un pique-nique géant animé.

- Enfin, Escale 2023 se clôturera par un week-end de tradition taurine avec un concours de cocardes et la course landaise.

Par volonté et choix, nous avons encore cette année travaillé à maintenir ce ren-



L'équipe de la régie événementielle vous accueille à bras ouverts.

dez-vous gratuit, et accessible au plus grand nombre.

Ceci a bien sûr été rendu possible grâce au renouvellement de la subvention que la municipalité a attribuée à la régie événementielle et à l'aide précieuse des services techniques municipaux qui permet de limiter fortement l'appel à des entreprises extérieures pour la logistique.

Comme chaque année, les associations

locales nous prêteront main forte en proposant des moments de découvertes de leurs activités tout en assurant aussi les buvettes et la restauration.

Leur aide et leur participation constituent, cette année encore, une plus-value incontestable pour ces animations culturelles et festives concoctées par la Régie événementielle municipale.



Le 23 juillet, clôture avec cocarde et course landaise.



Gratuit et accessible à tous.



KARINE BIARNES

Déléguée aux animations

Comment définissez-vous le programme d'Escale à La Glacière 2023 ?

Toute l'équipe d'Escale s'est réunie pour faire le bilan de l'édition 2022. Notre envie d'organiser des journées à thème, proposer des nouveautés pour tous, favoriser la convivialité et l'accès à la culture pour tous, et maintenir les "incontournables" ont été notre fil conducteur. Mais l'édition 2022, avec une météo caniculaire, nous a fait réfléchir aux horaires des spectacles, à l'architecture même de l'événement et aux positionnements des animations sur le site par exemple.

Quels sont les incontournables que l'édition 2023 proposera ?

Le cinéma en plein air avec un film à destination des familles avec de beaux paysages ouvrira encore une fois "Escale à la Glacière". Le marché nocturne, artisanal et gourmand, est aussi bien sûr maintenu, mais avec des horaires décalés à 19h au lieu de 17h, animé par le Cercle choral dacquois.

La journée « famille » avec un pique-nique géant « ramène ta Glacière » sera enrichie d'une animation musicale avec le groupe Trio Dakoté, et des jeux en bois pour tous l'après-midi.

Enfin, La course landaise, toujours bâtie autour de notre "parrain" local Baptiste Bordes, clôturera cette année l'édition le dimanche



23 juillet à un horaire peut-être moins ensoleillé, 18h.

Alors, quelles sont les nouveautés 2023 pour Escale à la Glacière ?

Pour le 14 Juillet, l'équipe d'Escale a souhaité innover et proposera cette année une soirée spectacle cabaret « Crazy » en lieu et place du bal musette. C'est une première. Mais avec un spectacle d'une grande originalité et fantaisie, nous espérons offrir un moment glamour et magique avant le feu d'artifice.

Pour la musique, pour plus de convivialité, deux concerts seront programmés le soir du 15 juillet et seront uniquement centrés au lavoir : deux groupes, "Alma Loca" et "Patcha-mama", se succéderont pour un grand moment festif en perspective. Enfin, deux spectacles taurins "landais" se tiendront le week-end de clôture, avec une nouveauté :

un concours de cocardes avec les raseteurs du sud ouest aura lieu le vendredi 21 juillet à 19h dans les arènes du théâtre de verdure. Bien sûr il y aura la course Landaise le dimanche 23.

Il y a beaucoup d'enthousiasme dans l'équipe ?

L'équipe d'Escale est vraiment fière de proposer pour cette 3^e édition un programme riche et varié, à destination de tous et surtout, toujours gratuit. Des animations proposées par différentes associations de la commune, qui répondent toujours présentes, complètent le programme de ce festival. Merci à elles pour leur participation. Nous espérons vous voir nombreux pour faire escale au bord de notre bel étang et partager avec toutes et tous des moments de grande convivialité.

RETOUR EN IMAGES



› JOUR DE LA NUIT

L'association Le Jour de la Nuit, seule candidate de la commune, n'a pas été lauréate avec 614 voix obtenues. Elle se positionne dans les 5 projets « non lauréat » qui a recueilli le plus de voix. Il lui aurait fallu 290 voix supplémentaires pour dépasser le projet de Dax 1 de la catégorie « Environnement » (Aménager et équiper notre atelier de réemploi participatif). L'association ne désespère pas et représentera son projet d'acquisition d'un planétarium gonflable dès l'année prochaine. Ses membres tiennent à remercier tous ceux qui ont contribué à ce résultat très honorable.



› GYM VOLONTAIRE

Nous accueillons cette année deux stagiaires Thomas et Baptiste qui font une formation pour le BPJEPS.



› P'TITS VINCENTIENS

L'année 2023 a débuté sur les chapeaux de roues pour les P'tits Vincentiens. Motricité, créativité et découvertes musicales sont au rendez-vous. Une chance d'avoir Christine, intervenante en éveil musical, qui vient animer les ateliers tous les 15j (hors vacances scolaires) pour le plaisir des petits comme des grands.



› A2 POUR SANG

Cette année encore, nous continuons à promouvoir les bienfaits du sport pour les personnes atteintes d'hémophilie. Notre premier événement a eu lieu dans le Lot et Garonne, à la veille de la journée mondiale des hémophiles. N'hésitez pas à suivre notre association sur les réseaux sociaux pour nos prochaines courses, tout au long de l'année.



› CLUB BOULISTE

Journée de l'Amitié - Fête des licenciés et membres.



› ACVV

Une belle randonnée de 10 km 200 au départ de la gare de Laluque sous un beau soleil printanier. Venez nous rejoindre. acvv40990@orange.fr



› AGRAD'OC

Le traditionnel bal gascon de printemps organisé par l'association AGRAD'OC le dimanche 26 mars au foyer rural.



› BOOGIE BOOTS

Voilà maintenant 16 ans que nous nous adonnons avec ferveur à la pratique de la danse country. Nous organisons des bals avec des danseurs de différents clubs de la région. Il y a parfois des soirées à thèmes. Ces bals sont ouverts à tout le monde.



› HARMONIE VINCENTIENNE

L'harmonie Vincentienne en formation animation lors de manifestations musicales où règnent Musicalité, Amitié et Bonne Humeur !

Le concert de printemps ainsi que la fête de la musique furent nos derniers événements musicaux en date au sein du village. L'harmonie de Saint-Vincent-de-Paul aura l'immense privilège de vous retrouver durant toute la période estivale. Notre prochain concert est programmé le 2 décembre 2023 au foyer municipal où nous fêterons notre Sainte Cécile. Au plaisir de vous y croiser.



› TENNIS

Le Saint-Vincent-de-Paul tennis club tiendra son tournoi estival annuel du 24 juin au 8 juillet.

Tournoi homologué FFT ouvert à tout(e) licencié(e) de NC à 15/1.

L'accès aux matchs est absolument gratuit, l'occasion d'aller profiter des matchs tout au long de la quinzaine.

› ENSEMBLE, CONSTRUISONS DEMAIN

Un budget est la fondation qui permet de dérouler les actions communales. Le budget 2023 a été voté à L'UNANIMITÉ. TOUS les élus, les 23 élus municipaux, ont validé les projets qu'Henri Bédard et son équipe proposent de mener pour notre commune. Cela veut dire que le chemin pour mettre en œuvre ces projets a été jugé opportun et adapté par TOUS les membres du Conseil municipal. Les trois conseillers d'opposition aux valeurs politiques différentes des nôtres ont ainsi approuvé notre feuille de route, autant dire notre Projet de mandature. Nous étions sereins parce que ces projets et les financements nécessaires ont été anticipés, étudiés, évalués.

Une seule question émane des trois élus d'opposition : Peut-on envisager une commune sous vidéo surveillance ? Et bien nous avons étudié cela il y a deux ans... Anticipation... Nous avons sollicité la gendarmerie : notre commune fait l'objet d'incivilités, oui « comme ailleurs » nous a-t-on dit ; notre commune subit des cambriolages, oui « mais on ne peut pas mettre des caméras dans tous les quartiers » ; notre commune déplore quelques actes de délinquance. Le sujet serait donc à réétudier ? Nous en débattons.

Un dernier point, et pas des moindres : M. Lahontan, chef de file des trois opposants a voté CONTRE le budget de la régie événementielle, budget qui permet de proposer gratuitement toutes les animations d'Escale à La Glacière en Juillet (concerts, course landaise...), de faire venir le festival Chantons Sous Les Pins, de vous proposer du théâtre, Un Piano Sur le Lac, le Printemps de La Glacière, la haille et le marché de Noël... CONTRE les festivités, la culture, la convivialité, la joie de se réunir autour de moments qui rassemblent. Dont acte !

Liste Henri Bédard, « Ensemble, construisons demain ».

› RASSEMBLÉS POUR AGIR

Nous venons de valider le budget général de la commune. Les investissements annoncés sont, sans grande surprise, les projets débattus en 2022. Cependant, nous avions un sujet qui nous tenait à cœur pour le bien vivre à Saint Vincent de Paul.

À la suite des problèmes d'incivilités rencontrés sur la commune, il nous paraissait judicieux, voire urgent, de trouver des solutions pour remédier à ces fléaux : deal de drogues sur les sites de l'étang de la Glacière et Buglose, cambriolages, incivilités verbales, vols avec effraction...

Notre réflexion s'est portée sur 2 solutions possibles : la vidéosurveillance ou la vidéoprotection. Des spécialistes nous ont vivement recommandé la vidéoprotection, la vidéosurveillance n'étant absolument pas adaptée à nos besoins et surtout à nos finances.

Nous sommes également conscients que la vidéo protection est surtout un système qui tend à « dissuader » de commettre des méfaits.

À la suite de notre travail de recherche, nous avons proposé ce projet à Monsieur le Maire, ainsi qu'à la commission travaux. Nous avons reçu un retour tout à fait satisfaisant de sa part, puisque Monsieur le Maire a décidé de l'inscrire au budget 2023 et de mettre en place un groupe de travail, dans lequel nous avons été intégrés.

Nous mettrons tout en œuvre pour nous impliquer du mieux possible et œuvrer dans l'intérêt des Vincentiens. En cette période d'austérité et de morosité liées à l'augmentation générale des prix, carburants, énergie, produits alimentaires... l'arrivée des beaux jours et d'une période de festivités, vous apporteront, nous vous le souhaitons sincèrement, un peu de légèreté et de bonheur.

Bel été à tous !

Liste Jean-Jacques Lahontan, « Rassemblés pour agir ».

Agenda

> JUIN

- › **SAMEDI 24**, Foyer
Soirée Danse
Latine section danse
- › **SAMEDI 24 AU SAMEDI 8/07**, club de tennis
Tournoi de tennis
Club de tennis
- › **SAMEDI 24**, Étang de la Glacière
Fête de la musique
Harmonie

> JUILLET

- › **VENDREDI 30/06 au DIMANCHE 2**, Foyer
Fêtes du Bourg
Komité des fêtes du bourg
- › **VENDREDI 7 au DIMANCHE 23**, Glacière
Escale à la Glacière
Régie événementielle
- › **JEUDI 27 au DIMANCHE 30**, Buglose
Fêtes de Buglose
Comité des fêtes de Buglose
- › **DIMANCHE 30**, Foyer
Bal Musette
Les Amis de l'Adour

> SEPTEMBRE

- › **SAMEDI 2**
Forum des associations
Régie événementielle
- › **DIMANCHE 3**, Foyer
Bal Musette
Les Amis de l'Adour
- › **LUNDI 4 au DIMANCHE 10**, Buglose
Journées Mariales
Sanctuaire
- › **JEUDI 14 au DIMANCHE 17**, Buglose
Exposition
Buglose d'Auscops

> OCTOBRE

- › **SAMEDI 7**, Glacière
7^e édition du Jour de la Nuit
Le jour de la Nuit
- › **DIMANCHE 15**, Foyer
Bal CD
Boogie Boots Country
- › **SAMEDI 28** Foyer
Spectacle d'hypnose
Comité des fêtes

> NOVEMBRE

- › **DIMANCHE 5**, Foyer
Vide Grenier
Football Club Saint-Vincent-de-Paul
- › **DIMANCHE 19**, Foyer
Vide Grenier
SVPTC (Tennis)

> DECEMBRE

- › **SAMEDI 2**, Foyer
Concert
Harmonie
- › **DIMANCHE 10**, Foyer
Marché de Noël
Régie événementielle
- › **DIMANCHE 17**, Salle polyvalente
Loto
UJSBP
- › **MERCREDI 20**, Salle polyvalente
Loto
UJSBP
- › **MARDI 26 ou JEUDI 28**, Salle polyvalente
Loto
UJSBP



Mairie ouverte du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h15 à 17h15 sauf les après-midis à partir du lundi 11 juillet jusqu'au vendredi 26 août inclus.

73, rue du Pouy - 40990 Saint-Vincent-de-Paul

☎ : 05 58 89 91 55 @ : accueil@saintvincentdepaul.fr

Site : saintvincentdepaul.fr

📘 : [communesaintvincentdepaul](https://www.facebook.com/communesaintvincentdepaul)

📷 : [saintvincentdepaul_40](https://www.instagram.com/saintvincentdepaul_40)

 **PANNEAUPOCKET**
"ma commune dans ma poche"

